

Entre terre et mer - Plongée et aventure



Jours: 14
Prix: -
Vol international non inclus
Confort: ★★★★★
Difficulté: ★★☆☆☆
🗡 Aventure, exploration et expédition
🗡 Randonnée 🗡 Culture 🗡 Balnéaire

La Thaïlande, une destination à mille facettes. Ce séjour concilie à la fois découvertes culturelles, aventure et plongée.

Points forts:

- Ayutthaya et ses temples
- Initiation à la cuisine thaïe
- Les incontournables de la capitale
- Trek dans la jungle du Parc National de Khao Sok
- Bungalow flottant
- Plongée (en séjour libre)

Jour 1. Accueil et transfert à Ayutthaya



Bangkok - Aéroport de Suvarnabhumi 📍
🚗 90km - ⌚ 1h 30m
Ayutthaya 📍

Bangkok - Aéroport de Suvarnabhumi - Ayutthaya

- Accueil par notre équipe, puis transfert vers Ayutthaya, ancienne capitale du royaume de Siam, inscrite au patrimoine de l'Unesco.
- *Installation dans un hôtel de charme avec piscine bord de rivière, avec vue sur le temple Wat Phutthai Sawan*
Nota: *Check-in à partir de 14h*
- Dans l'après-midi, possibilité de partir découvrir le site historique tout proche.
Visite libre dans le parc historique d'un premier grand temple – le Wat Mahathat.

également

1

NOTA: journée sans guide-accompagnateur

🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel 4 étoiles

Jour 2. Initiation à la cuisine thaïe



Ayutthaya
 🚗 - ⌚ 1h 20m
 Bangkok

Ayutthaya - Bangkok

- En début de matinée, nous reprenons la route pour la capitale.
- Rendez-vous avec *Khun Pip* pour une journée derrière les fourneaux.

Au coeur d'une maison traditionnelle thaïe, nous sommes initiés aux rudiments de la cuisine thaïe. Sous la directive de notre hôte, nous nous affairons à la préparation de 5 plats:

- "**Tom Yum Koong**", soupe pimentée aux crevettes
- "**Larb Moo**", salade de porc épicée (*entrée*)
- "**Phad Thai**", sauté de nouilles (*plat principal*)
- "**Kaeng Kari Kai**", curry jaune au poulet
- "**Panaeng Neua**", curry Panang à la sauce de cacahuète

Nota: Si vous n'êtes pas anglophone, il faudra envisager l'accompagnement du guide francophone ce jour-là.

- Nuitée chez Khun Pip (couchage style thaï)

également

2

NOTA: journée sans guide-accompagnateur

Petit déjeuner	-
Déjeuner	Cuisine locale
Dîner	Cuisine locale
Hébergement	Maison d'hôte

Jour 3. Le "Poumon vert" de Bangkok



Bangkok

- Ce matin, nous partons pour un tour à vélo, dans le poumon de la capitale. Accompagnés d'un guide privé local pour la partie île, nous partons dans l'extra-ordinaire quartier de Bang Krachao -une véritable jungle en plein centre-ville. Nous ferons notamment quelques visites annexes en route (si disponibilité):
 - Ferme aux champignons ;
 - Atelier de fabrication de baguettes d'encens
 - Petits temples et vieilles maison du quartier

Puis, avec un bateau traditionnel, nous partons sur le fleuve pour aller voir de plus près les cargos, les pétroliers et les porte-conteneurs, les barges et les péniches, voire même les gros bateaux de croisière qui remontent le fleuve jusqu'au port de Klong Toei que vous avez traversé le matin.

- Possibilité de rejoindre le centre-ville "moderne" et le quartier des grands magasins de Siam Square

également

3

NOTA: journée sans guide-accompagnateur

Petit déjeuner	Activités
Déjeuner	Repas libre
Dîner	Repas libre
Hébergement	Hôtel 4 étoiles

Jour 4. La "Venise de l'Orient"



Bangkok

- Départ le matin pour rejoindre le quai et prendre les bateaux bus publics et remonter vers le centre, sur la rive droite et le quartier du marché aux fleurs de Pak Klong Talad.
- Puis, à pied nous nous rendons au Wat Pho, l'un des plus anciens temples de Bangkok, pour y découvrir son Bouddha couché.
- On traverse ensuite le fleuve avec un petit bateau, pour visiter Wat Arun , le "temple de l'aube", situé sur la rive droite.
- Balade en bateau-taxi privé traditionnel « longue-queue » sur le fleuve Chao Phraya, l'un des plus importants du pays. Découverte de la Venise de l'Orient et de la vie traditionnelle des habitants de cette ville dont la moitié vit encore au bord de l'eau.
- Visite du quartier chinois Yaowarat et Talat Noi; du temple du Bouddha d'Or – Wat Traimitr, et du petit mais très intéressant musée de l'Héritage de Yaowarat, qui retrace l'histoire de l'immigration chinoise de Bangkok.

également

4

Journée accompagnée d'un guide francophone

☕ Petit déjeuner	Hôtel 4 étoiles
🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel 4 étoiles

Jour 5. Le Parc National de Khao Sok



Bangkok

✈ - ⌚ 1h

Surat Thani

🚗 120km - ⌚ 2h

Parc National de Khao Sok

Bangkok - Surat Thani

- Transfert en matinée pour l'aéroport domestique de Bangkok, puis envol pour Surat Thani.

NOTA: trajet qui peut être effectué en train de nuit; auquel cas prévoir un départ la veille

Surat Thani - Parc National de Khao Sok

- Transfert au **Parc National de Khao Sok**.
- Notre programme du jour débutera en début d'après-midi, avec les pachydermes. Nous accompagnerons et assisterons à la baignade des éléphants, avant de leur donner leur repas.

S'ensuit ensuite une baignade dans les sources chaudes du coin.

En fin de journée, retour à notre hôtel pour le dîner.

☕ Petit déjeuner	Hôtel 4 étoiles
🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Cabane dans les arbres

Jour 6-7. Entre jungle et lac



Parc National de Khao Sok

Jour 6

- Ce matin, nous retrouvons notre équipe accompagnatrice (*locale anglophone*). Puis, départ pour une randonnée jusqu'au lac, où nous prendrons un pique-nique vigoureux. Puis, nous poursuivons notre marche dans la jungle jusqu'à atteindre notre lieu de campement pour le soir. A l'issue du dîner préparé au feu de bois dans le bambou, nous partons pour un safari pédestre nocturne. Aventure garantie!

Nuitée en hamac avec moustiquaire

Jour 7

- Nous aidons notre équipe à préparer le petit-déjeuner au feu de bois, puis levons le camp. Nous poursuivons notre marche jusqu'aux abords du lac Chiew Larn. Là, un bateau nous attend pour nous transférer à notre hébergement flottant.

Nous disposons d'un peu de temps libre pour nous baigner dans les eaux limpides du lac.

En fin d'après-midi, profitons d'une dernière excursion en bateau pour observer le coucher du soleil. Retour au complexe flottant pour le dîner.

Petit déjeuner	<ul style="list-style-type: none"> 6 Cabane dans les arbres 7 Préparé par l'équipe
Déjeuner	<ul style="list-style-type: none"> 6 Préparé par l'équipe 7 Cuisine locale
Dîner	<ul style="list-style-type: none"> 6 Préparé par l'équipe 7 Cuisine locale
Hébergement	<ul style="list-style-type: none"> 6 Camping 7 Bungalow flottant

Jour 8. Destination Khao Lak



Parc National de Khao Sok

🚗 70km - ⌚ 1h 20m

Khao Lak

khao Lak

- Ce matin, safari pour observer la vie sauvage environnante, puis retour au bungalow pour notre collation matinale. Nous disposons d'un peu de temps libre pour jouer des eaux du lac, avec possibilité de faire du canoë.

A l'issue du déjeuner, nous quittons ces lieux pour regagner la terre ferme.

- A quai, notre véhicule nous attend pour nous transférer vers Khao Lak, lieu de prédilection pour les fervents de plongée.

Petit déjeuner	Bungalow flottant
Déjeuner	Cuisine locale
Dîner	Repas libre
Hébergement	Hôtel 3 étoiles

Jour 9-13. Séjour plongée dans la mer d'Andaman



Khao Lak 📍

Jour 9

- Nous prévoyons 5 jours de plongée (*non inclus*).

Khao Lak nous rapproche des fameuses îles Similan ou de Surin, destinations de choix pour s'adonner à la plongée.

La mer d'Andaman est sûrement l'un des sites incontournables pour découvrir diverses espèces aquatiques, dont les requins baleines.

Programme à définir selon vos envies: possibilité de prévoir des plongées à la journée, ou une croisière de quelques jours.

Mer d'Andaman populaire pour voir les requins-baleines

🍽️ Petit déjeuner	Hôtel 3 étoiles
🍴 Déjeuner	Repas libre
🍷 Dîner	Repas libre
🏠 Hébergement	Hôtel 3 étoiles

Jour 14. A bientôt parmi nous!



- En fonction de notre vol retour, transfert à l'aéroport de Phuket,

Bon vol retour et à bientôt!

🍽️ Petit déjeuner	Hôtel 3 étoiles
-------------------	-----------------

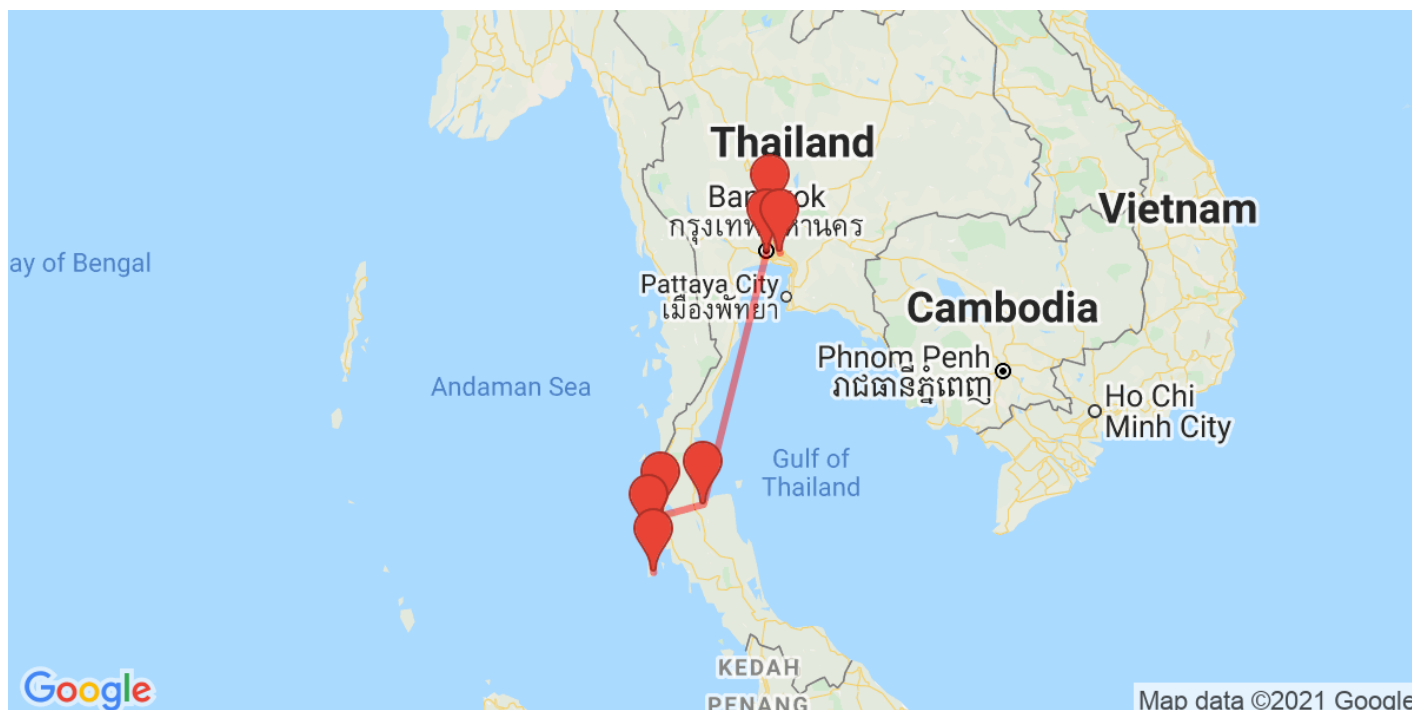
Khao Lak 📍

🚗 80km - ⌚ 1h 20m

Phuket 📍

Départ 📍

Carte itinéraire



Inclus

- Transferts aéroport / hôtel
- L'hébergement : en fonction des villes, les nuits seront en hôtels 3 ou 4 étoiles
- Les petits-déjeuners
- Les déjeuners tels mentionnés dans le programme
- Les services du guide francophone privé thaï en Jour 4
- Les services du chauffeur privé thaï du Jour 3
- Les transferts
- Vol domestique Bangkok - Surat Thani en Jour 5
- Les repas explicitement mentionnés - boissons non comprises
- Les visites et activités mentionnées dans le programme

Non inclus

- Vols internationaux
- Frais de douane, supplément bagages
- Repas et boissons, (sauf repas explicitement mentionné)
- Suppléments non explicitement mentionnés, "early-check-in" , "day-use" ou "late check-out
- Pourboires et dépenses personnelles
- Assurances internationales
- Service non explicitement mentionnés ou mentionnés « en option »

Informations supplémentaires

Ce circuit est proposé pour la période hivernale de décembre à avril.

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Les formalités administratives

Formalités pour les ressortissants Français:

Votre passeport valide au moins six mois après la date de retour présumée de votre voyage avec au moins une page vierge. Pas de visa pour un séjour inférieur à 30 jours. Il est nécessaire de disposer d'un billet aller-retour obligatoire inférieur ou égal à 30 jours. Le visa est valable 30 jours dans les trois mois qui suivent sa délivrance.

Vous voyagez avec des enfants ?

Les mineurs français sont soumis aux mêmes obligations que les personnes majeures. Ils doivent être titulaires d'un passeport en cours de validité couvrant la totalité du séjour programmé.

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Pour les autres nationalités

Veillez vous renseigner auprès des autorités consulaires dans votre pays.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.